

des postes et des télégraphes, un grand tableau comparatif des opérations annuelles dans chaque département.

Telles sont les publications faites directement par le ministère des postes et des télégraphes.

2° Publications faites au dehors.

Des statistiques postales et télégraphiques nous sont demandées chaque année pour être insérées dans des publications du ministère du commerce, du gouvernement général de l'Algérie et de la préfecture de la Seine.

Ministère du commerce. (Annuaire statistique de la France.) — C'est ainsi que l'*Annuaire statistique de la France* contient 14 tableaux consacrés :

Pour la poste : à la circulation des lettres et imprimés, aux produits, aux mandats d'articles d'argent, au recouvrement des effets de commerce, etc., etc.

Pour le télégraphe : au développement du réseau, aux appareils télégraphiques, au mouvement des télégrammes taxés, aux taxes appliquées, aux mandats télégraphiques, etc., etc.

Annales du commerce extérieur. — Le ministre du commerce insère également dans les *Annales du commerce extérieur de la France* 10 tableaux qui, sous des formes quelquefois un peu différentes, donnent des renseignements sur les mêmes sujets.

Gouvernement général de l'Algérie. — Le gouvernement général de l'Algérie fait paraître dans la *Statistique générale de l'Algérie* des renseignements statistiques relatifs aux services des postes et des télégraphes dans notre grande colonie.

Ces statistiques portent sur les bureaux, les mandats d'articles d'argent (intérieurs et internationaux), les mandats télégraphiques, les valeurs déclarées, les lettres et objets recommandés, la vente des timbres-poste et des cartes postales, le recouvrement des effets de commerce, les recettes effectuées par la poste, le nombre et le produit des télégrammes, enfin sur la circulation par les câbles qui relie l'Algérie à la métropole.

Dans l'*État de l'Algérie* des détails un peu moins complets, toutefois, sont donnés sur les mêmes matières.

Annuaire statistique de la ville de Paris. — Depuis la première année de son apparition, cet ouvrage contient des statistiques postales et télégraphiques pour la ville de Paris.

Le ministre a fourni à la préfecture de la Seine pour être insérées dans l'*Annuaire* pour l'année 1882, des renseignements sur : le mouvement et le produit des lettres et des cartes postales, le nombre des lettres et objets recommandés et des valeurs déclarées originaires de Paris, le nombre de journaux et ouvrages périodiques publiés à Paris, les recettes postales des bureaux de Paris, les mandats d'articles d'argent français, internationaux et télégraphiques, le recouvrement des effets de commerce, la circulation et les produits télégraphiques, le mouvement dans les tubes pneumatiques, enfin sur les opérations de la Caisse nationale d'épargne.

3° Renseignements statistiques établis pour les besoins du service.

En troisième lieu, des tableaux statistiques nombreux sont dressés par les différentes directions du ministère pour les besoins du service.

Ils donnent des renseignements précis :

Pour la poste : sur les produits budgétaires de toute nature, le mouvement des objets de correspondance par catégorie d'objets et par service intérieur et international, le nombre et la nature des bureaux et des boîtes aux lettres, le nombre des levées de boîtes, de distributions postales et de kilomètres parcourus par les divers facteurs locaux, ruraux et boîtiers, le nombre et le parcours des divers courriers et des services effectués par les